

5<sup>ème</sup> circonscription des Yvelines :  
Le Mesnil-le-Roi - Le Vésinet - Maisons-Laffitte  
Montesson - Sartrouville



## ***Défendre nos villes avec votre député***

**J**amais sans doute l'avenir de nos villes n'aura été autant tributaire des choix désastreux du gouvernement socialo-écolo qui nous impose ses décisions idéologiques :

**Sur le plan financier, nos villes sont littéralement rackettées.** La Dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat aux communes est partout réduite.

La réforme des rythmes scolaires est à la charge des communes. La plupart de nos villes sont obligées d'abonder le Fonds national de péréquation intercommunale (FPIC). Sans parler des pénalités pour manque de logements sociaux alors même que le foncier fait cruellement défaut.

**En matière d'urbanisme, la volonté du gouvernement est d'hyper-densifier nos villes,** leur faisant perdre leur caractère, bouleversant nos quartiers.

**En matière de sécurité, le laxisme de la Garde des sceaux engendre une insécurité croissante.**

Face à cette situation, votre député s'oppose avec vigueur à la politique du Gouvernement à l'Assemblée nationale.

Sachez que je continuerai à œuvrer sans relâche pour la préservation de notre cadre de vie, compatible avec une politique responsable du logement et des transports, pour une politique familiale active, pour la maîtrise des dépenses publiques, gage de la croissance, des investissements futurs et de l'emploi, la seule à permettre la baisse des impôts, pour une action sans faiblesse en matière de sécurité publique. Les élections municipales sont toutes spécifiques, mais aujourd'hui leurs enjeux dépassent largement le cadre local. Elles doivent être une sanction très ferme du Gouvernement socialiste.

**L'heure n'est pas à la division et au culte des égos personnels, mais à la nécessité de faire front pour changer de politique pour le bien de nos villes et de la France.**

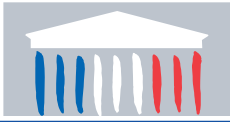
**En votant pour les listes municipales des représentants de l'opposition nationale, vous donnerez un coup d'arrêt à cette politique désastreuse.**

**Aux élections municipales du 23 mars,  
votez pour les candidats investis par l'UMP et l'UDI.**

[www.jacques-myard.org](http://www.jacques-myard.org)

[www.jacquesmyard2014.fr](http://www.jacquesmyard2014.fr)

[jmyard@club-internet.fr](mailto:jmyard@club-internet.fr)



# Votre député défend vos villes....

## Les Familles pénalisées

Le gouvernement socialiste s'attaque de nouveau à la politique familiale : baisse du plafond familial à 1500 €, fiscalisation de la majoration de pension pour ceux qui ont élevé 3 enfants ou plus ; suppression, heureusement ajournée, des avantages fiscaux sur les frais de scolarité du secondaire et du supérieur.



**Jacques Myard est intervenu fermement pour rejeter ces mesures anti-familles:**

« La politique familiale ne doit pas être partisane. Elle constitue un élément structurant de la société française au cours des soixante dernières années. Elle nous donne un avantage fondamental en Europe et fonde l'équilibre à terme des retraites. Remettre en cause cette politique, c'est, à terme, jouer avec le feu. Ne touchez pas à la politique familiale qui structure la vie de notre société et constitue un gage d'avenir alors même que toutes les économies européennes font face à un dramatique vieillissement de leur population. » (débat dans l'hémicycle du 17 octobre)



## Mariage Pour Tous

J. Myard s'est opposé avec force au bouleversement des fondements de notre société que constitue la loi sur le « mariage » homosexuel et les dérives sur la filiation qui en découlent : l'adoption qui prive l'enfant du droit d'être élevé par un père et une mère, la libéralisation de la Procréation médicalement assistée (PMA) et la Gestation pour autrui (GPA) qui traduisent une marchandisation du corps humain, le développement de la théorie du genre...



## Golf : taxe foncière

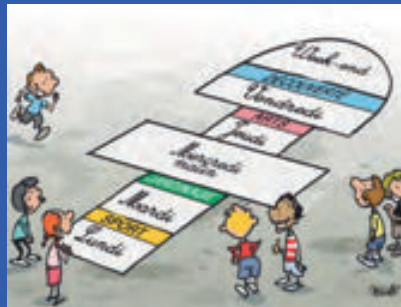
Jacques Myard a défendu, le 15 novembre 2013, un amendement pour exclure les golfs de la taxe sur le foncier bâti (TFPB) : les terrains de golf étaient jusqu'à présent soumis à l'impôt sur le foncier bâti lorsqu'ils étaient exploités commercialement, mais en pratique, l'imposition était très modérée.

La réforme en cours de cette taxe aurait eu des conséquences catastrophiques pour les golfs dont celui de Maisons-Laffitte. Désormais, les terrains de golf seront soumis à la seule taxe sur le foncier non bâti, à partir du 1er janvier 2015 ; d'ici là, pour 2014 les collectivités locales pourront par délibération les exonérer de la TFPB à hauteur de 50 ou 75%. Jacques Myard a demandé au Conseil municipal d'exonérer le golf de Maisons au taux de 75%.

## Rythmes scolaires :

### le ministre doit revoir sa copie !

Le décret qui instaure la semaine scolaire sur 4 jours et demi d'affilée s'applique à 4 000 communes (23% des élèves); elle touchera en 2014 les 6,7 millions d'élèves de maternelle et primaire. Jacques Myard a demandé la suppression de la réforme du ministre de l'éducation nationale, Vincent Peillon, Lancée sans concertation aucune, cette réforme du temps scolaire soulève de grandes difficultés d'application.



En ces temps de disette budgétaire, alors que l'Etat ne propose qu'une compensation financière symbolique, elle est fort coûteuse pour les communes (plus de 150 € par enfant).

La gestion des temps de l'enfant (scolaire, de repos et de loisirs) demande réflexion et souplesse, non de l'idéologie. L'urgence est d'aider nos enfants à maîtriser les apprentissages de base, lire et comprendre, écrire, calculer...

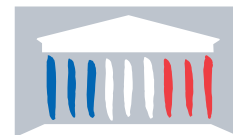
## Police :

### pour un service public de proximité



Jacques Myard a demandé au ministre de l'intérieur M. Valls, le 30 septembre, que la restructuration des services de la police dans les Yvelines en brigades spécialisées et le regroupement de ses moyens ne provoquent pas une baisse du nombre des commissariats locaux et de leurs effectifs. La réforme qui vise à mieux lutter contre le trafic de stupéfiants et les cambriolages dans des « bassins de délinquance » plus vastes que les circonscriptions actuelles de sécurité ne doit pas nuire, selon le ministre, à la continuité de ses missions de proximité : « il n'est pas envisagé ni opportun de supprimer l'échelon de la circonscription de sécurité publique. De même, les brigades de roulement de nuit restent affectées aux commissariats actuels ». Lettre du ministre du 5 novembre 2013

# Votre député défend vos villes....



## Tangentielle Nord

Un grand projet de transport pour l'Île-de-France



### " TANGENTIELLE NORD "

Cette rocade de 28 kilomètres dite " tangentielle nord " doit relier Sartrouville à la gare de Noisy-le-Sec. Ce projet se décompose en deux phases : la première sera la réalisation d'un tronçon central entre Épinay-sur-Seine et Le Bourget, la seconde la prolongation de ce tronçon central à l'est vers Noisy-le-Sec et à l'ouest vers Sartrouville, afin de le relier à la ligne A du RER. Le 28 février, Jacques Myard a posé une question orale au Ministre délégué aux transports, F. Cuvillier :

*« Nous nourrissons tous des inquiétudes quant à la réalisation de ce projet. L'état d'avancement de la deuxième phase reste flou. La mise en service du tronçon central a déjà été repoussée à 2014, soit deux ans de retard. Le financement global de la deuxième phase, estimé à quelque 567 millions d'euros, n'est pas entièrement achevé. Seules les études d'avant-projet sont financées. Or cette tangentielle est destinée à désenclaver non seulement la ville de Sartrouville et, au-delà, Argenteuil et les localités environnantes, mais aussi à irriguer et désenclaver tout l'ouest parisien, pour éviter de rentrer dans Paris quand on veut aller vers Noisy-le-Sec. Il est demandé aux élus de la région parisienne de construire 70 000 logements par an. Monsieur le ministre, si l'adaptation des transports ne précède pas la construction des logements, nous allons vers la thrombose ! »*

Retrouvez l'intégralité de la question et la réponse du ministre sur : [www.jacques-myard.org](http://www.jacques-myard.org)



### Vive les courses !

Le monde des courses est en crise : baisse des recettes du PMU, déficit du PMH.

Or c'est dans ces circonstances que le président de France-Galop se lance dans une opération de prestige, la restructuration de l'hippodrome de Longchamp (coût de 160 millions €) et, pour le justifier, veut fermer Maisons-Laffitte ! 50 députés du groupe cheval présidé par Jacques Myard ont dénoncé un projet pharaonique qui met en péril la filière du galop. Tous les professionnels se sont mobilisés et ont exigé le maintien de l'hippodrome de Maisons-Laffitte ! Maisons-Laffitte vivra !

### Trafic aérien : halte aux nuisances aériennes !



J. Myard se félicite de l'homologation des systèmes de mesure de bruit qui permettra

un comparatif des résultats plus pertinent entre les plates-formes aéroportuaires et de l'augmentation des amendes en cas de manquement volontaire.

Le 17 octobre 2012, Jacques Myard a rendu un rapport d'information au nom de la Commission des affaires étrangères sur le traité établissant un bloc aérien fonctionnel en Europe centrale (Fabec), entre l'Allemagne, la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse. Il préconise, entre autres, une coordination des routes aériennes afin d'améliorer la fluidité et la sûreté du trafic aérien, avec pour conséquence de moindres nuisances des vols.

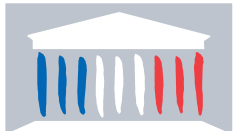
La vigilance reste de mise !

### TVA équestre : arrêtez le massacre !



La décision du Gouvernement de relever le taux de TVA de 7 à 20% plonge le monde équestre dans la colère. Jacques Myard est intervenu à plusieurs reprises auprès des ministres concernés et du commissaire chargé de la fiscalité et a auditionné, au sein du groupe Cheval, les représentants de la filière équine. Il a porté devant l'Assemblée nationale ces inquiétudes lors de la séance des Questions au Gouvernement du 27 novembre.

Il a demandé aux ministres compétents de reprendre les négociations avec la Commission européenne afin qu'elle abandonne ses oeillères juridiques devant cette catastrophe : des centaines de clubs hippiques en péril, 5 000 emplois supprimés, 100 000 chevaux à l'abattoir.



# Votre député à l'Assemblée nationale

## Jacques Myard, un député combatif

**Membre de la Commission des affaires étrangères et de la Commission des affaires européennes,** Jacques Myard figure au premier rang des députés les plus actifs (déc. 2012 à déc. 2013, site Nosdeputés.fr). Votre député est intervenu 117 fois en Commission. Il a pris la parole 258 fois dans l'hémicycle, signé 880 amendements, posé 6 questions au Gouvernement. Il a rédigé près de 30 questions écrites, déposé 4 propositions de loi et rédigé 4 rapports parlementaires.

Il est membre du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques.

### Renseignement

J. Myard est vice-président de la Délégation parlementaire au renseignement qui a pour mission de contrôler l'activité de nos services. En 2013, il a pris part à la commission d'enquête sur le suivi et la surveillance des mouvements radicaux armés.

### Groupe Cheval

Présidé par J. Myard, le groupe d'études Cheval, qui est l'un des plus dynamiques de l'Assemblée nationale, compte 68 députés.



## Travailleurs détachés et libre circulation en Europe

L'accord intervenu en décembre dernier à Bruxelles sur la directive concernant les travailleurs détachés est en trompe-l'œil. Il ne met pas fin à la concurrence déloyale qui s'appuie sur le dumping social. En effet, il laisse perdurer le système pervers qui autorise l'emploi en France de travailleurs détachés dont les cotisations sociales seront toujours acquittées en Bulgarie, Roumanie ou en Pologne à un coût inférieur de 30% à ce qu'il est en France.

## Réforme illusoire des retraites

Jacques Myard s'est opposé au projet de loi de financement sur la sécurité sociale et au projet de loi sur les retraites qui vont contre l'équité et ne proposent aucune solution pérenne. Lors du débat du 8 octobre 2013 sur l'avenir des retraites, il a regretté que le Gouvernement exclue toute mesure supplémentaire de convergence entre les retraites du public et du privé et méconnaisse la loi d'airain de notre système de retraite, la démographie.

### «Clauses de désignation» des complémentaires santé

« Cette mesure revient à contourner la décision du Conseil constitutionnel du 13 juin 2013 et l'avis de l'Autorité de la concurrence du 29 mars 2013. La modulation du forfait social à la charge de l'entreprise en fonction de son option ou non pour le contrat d'assurance recommandé par sa branche professionnelle, prive en réalité de tout choix l'entreprise qui se voit imposer la complémentaire santé choisie par sa branche. C'est, sans le dire, la nationalisation de l'assurance privée ! (...) Il lui demande de bien vouloir revenir sur cette disposition néfaste contraire au principe de la liberté contractuelle. »

## Politique industrielle et recherche : en avant toute !

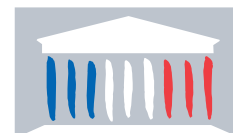
L'industrie ne représente plus aujourd'hui que 12,5% de notre PIB après 30 ans de pertes d'emplois industriels. La réindustrialisation de la France est devenue une ardente obligation, telle est la conviction de Jacques Myard, auteur de deux rapports sur la politique industrielle et, en 2013, d'un rapport sur la recherche Horizon 2020.

Dans le débat sur les perspectives de l'économie réelle du 18 septembre, Jacques Myard dénonce la thèse de la fin de l'industrie mais surtout deux erreurs macroéconomiques : sur le plan interne, la réduction du temps de travail, l'absence de réformes de structure ayant trait à notre administration - qu'il faut simplifier- les abus de nos avantages sociaux - qu'il faut combattre-, notre fiscalité - qu'il faut alléger, notamment l'ISF - ; sur les plans international et européen, le primat du « tout concurrence » imposé par les traités européens et l'absence de réciprocité dans les relations internationales, sans compter la surévaluation de l'euro.



*J. Myard avec Louis Gallois, commissaire à l'investissement au CNR, le 13 novembre 2013*

# Votre député à l'Assemblée nationale



## Pour que vive la démocratie locale

Le projet de loi sur l'affirmation des Métropoles vise à créer la « Métropole du Grand Paris », établissement public inter-communal à statut particulier, à côté de Lyon ou Aix-Marseille.

Loin de simplifier l'imbroglio institutionnel, cette créature technocratique va rendre l'action publique sur le territoire francilien encore plus illisible, sans améliorer le service public rendu à nos concitoyens.

Au contraire !

Ce projet opère un recul sans pareil de la décentralisation qui éloigne le citoyen des décisions qui les concernent. Partisan de la souplesse dans la mise en place des intercommunalités qui répondent à des besoins et des enjeux partagés, J. Myard a protesté contre l'affaiblissement des pouvoirs de la commune puisqu'un certain nombre de compétences seront recentralisées au niveau des métropoles. Ce texte combiné au projet de loi ALUR sur l'urbanisme rénové « *détricote la décentralisation, le pouvoir des maires, et la démocratie de proximité* ». Belle occasion manquée pour repenser notre organisation territoriale !

## Urbanisme : loi Duflot, un danger pour nos villes !

Le projet de loi ALUR accentue la densification du tissu urbain quels que soient les sites. Certains sites protégés au titre de la loi de 1913 ou 1930, à Maisons-Laffitte, au Vésinet sont directement fragilisés par la suppression du coefficient des sols (COS) ou des prescriptions relatives à la taille minimale des terrains. Jacques Myard a alerté la ministre du logement sur le danger bien réel de fragiliser « ces zones d'urbanisme dignes d'intérêt qui appartiennent, bien plus qu'aux propriétaires, à l'ensemble des Français » (débat du 13 septembre 2013). Il est en relation étroite avec son cabinet pour trouver rapidement une solution afin de sauvegarder le caractère de ces sites classés.

## Proposition de Loi de Jacques Myard

(Juillet 2013)

« Interdire la participation de Français à des conflits armés hors du territoire de la République sans accord de la France ». Cette proposition de loi est destinée à lutter contre l'engagement de jeunes Français dans les rangs djihadistes.



## Syrie :

### la France n'a pas à jouer les apprentis sorciers !

Le conflit syrien a montré l'inanité d'une politique d'intervention sans l'aval du Conseil de sécurité dans une région du monde qui est une véritable poudrière. Ce conflit est d'abord une lutte d'influence entre chiites et sunnites, entre l'Iran et l'Arabie saoudite. Sur le terrain, les opposants au régime sont de moins en moins opérationnels et surtout largement débordés par des forces intégristes et djihadistes. Cette politique met en péril les minorités nombreuses sur le sol syrien, notamment les chrétiens. Il n'y a pas de solution militaire, seule une solution politique – Genève 2 – peut faire évoluer la situation, incluant Moscou et Téhéran.

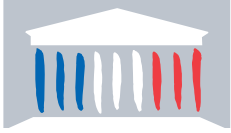
## Révolutions arabes

La Commission des affaires étrangères a approuvé à l'unanimité, le 20 novembre 2013, les conclusions de la mission d'information sur les révolutions arabes présidée par Jacques Myard. Au terme de 77 auditions, ce rapport rend compte de la complexité du processus heurté qui a abouti au rejet des régimes autoritaires en Tunisie, en Libye et en Egypte. Jacques Myard recommande que la France réoriente en priorité sa politique en Méditerranée, qui est d'un intérêt stratégique majeur, proche de nous et grosse de défis.



## Préserver notre vouloir vivre ensemble

La laïcité est la pierre angulaire de notre vouloir vivre ensemble, transcendant les croyances particulières dans l'espace commun de la République. Mais cet idéal de tolérance subit des attaques, notamment sur les lieux de travail. **Jacques Myard a déposé en mai 2013, à la suite de l'affaire de la crèche Baby-loup, une proposition de loi visant à assurer le respect du principe de laïcité dans les entreprises privées.** Il en a défendu la nécessité lors du débat du 6 juin consacré à ce sujet. Par ailleurs, il a proposé une Commission d'enquête sur les graves troubles survenus à Trappes en juillet 2013.



# Votre député sur le terrain



Assemblée nationale 2013

Ci-dessus : Jacques Myard reçu à Alexandrie (Egypte) par un dignitaire du patriarcat copte. / Jacques Myard à l'Assemblée nationale. / Jacques Myard et Jean-François Bel dans les rues de Montesson.

Ci-contre : Jacques Myard et Xavier Bertrand lors d'un dîner UMP au Vésinet.



Ci-dessus : Jacques Myard dans les studios d'Europe 1 pour un débat sur la fiscalité.

Jacques Myard accompagné de Pierre Fond, lors d'une exposition à Sartrouville.

Jacques Myard, Marc Demeure et Serge Caseris au Mesnil-le-Roi.

Ci-contre : Jacques Myard avec Alain Schmitz, Président du Conseil Général

